

Juin 2004 (MAJ, Christian Fighera (Two Gentlemen), Sandro Brero (Namskeio Distribution, NSK Music), 2011)

## La réalisation d'un premier album autoproduit

### 1. PRODUCTION / REALISATION

- Enregistrement
- Mixage
- Mastering

### 2. FABRICATION

- Démarches légales
- Pressage
- Visuels et emballage

### 3. DIFFUSION / DISTRIBUTION

- Types de contrats
- Le code-barre

### 4. PROMOTION / COMMERCIALISATION

- Présentation
- Exemples de budgets de production
- Adresses utiles

## 1. PRODUCTION / REALISATION

### *Enregistrement*

Il existe plusieurs studios, en Suisse romande ou ailleurs, adaptés à tout style de musique et à divers budgets. Les tarifs pratiqués étant variables, il est important de bien se renseigner sur les différentes offres (par ex. avec ou sans ingénieur du son) et sur le type de matériel mis à disposition, en sachant qu'un prix fort justifie un meilleur enregistrement (grâce à l'expérience de l'ingénieur du son ou à la qualité du matériel).

**Certains studios d'enregistrement proposent par ailleurs des prix préférentiels pour l'enregistrement d'un premier CD démo (4 titres).**

### Exemples de tarifs en studio

<b>1 jour</b>	<b>5 jours</b>	<b>10 jours</b>
250-1200 CHF	1250-5000 CHF	2500-10000 CHF

### *Mixage*

La plupart des studios faisant de la prise de son font également du mixage. Certains studios ne font que du mixage. Le mixage peut facilement durer aussi longtemps que l'enregistrement et les ordres de prix sont plus ou moins les mêmes que pour l'enregistrement.

### *Mastering*

Le mastering est une opération ne demandant pas beaucoup de temps mais elle est importante, elle permet la création d'un CD (ou un vinyle) « Red book », format idéal pour le pressage. Elle permet également de donner un son plus professionnel, permettant une plus large diffusion de l'album (radios ou autres diffusions publiques). Compter entre 500 et 8000.- la journée (8 heures) pour un mastering de bonne qualité.

**Remarque :** Pour un premier album, il n'est pas nécessaire de se rendre dans les meilleurs studios possibles (sans doute beaucoup plus chers). Il est par contre très **important d'arriver en studio bien préparé** (nombreuses répétitions, voire pré-productions).

**Vous pouvez retrouver les adresses de divers studios d'enregistrement en Suisse romande à la fin de ce document (p. 5).**

## 2. FABRICATION

### *Démarches légales*

**Avant le pressage des disques, il est obligatoire d'obtenir de la SUISA une « Demande d'autorisation pour enregistrement de musique sur supports sonores ».** Cette demande se réalise à l'aide du formulaire PI.

#### **Attention :**

- Les **redevances SUISA** sont facturées sur la base des exemplaires fabriqués. Il appartient donc à l'artiste d'indiquer la répartition de la quantité de supports fabriqués par **différents prix de vente** (prix de vente au détail, PPD, exemplaires en promotion) et par pays de vente prévisible.
- **Dans le cas ou plusieurs sorties sont prévues sur une période d'environ un an et demi, il est également possible d'obtenir auprès de Suisa un « contrat de producteur », qui a l'avantage de payer des redevances uniquement sur les exemplaires réellement vendus (sur la base de décomptes envoyés 4 fois par année à Suisa).**
- Pour les exemplaires promotionnels, SUISA tient compte de la quantité effectivement déclarée. Un pourcentage élevé d'exemplaires à but promotionnel sur une production destinée à la vente doit pouvoir être justifiée, ou une mention doit être rajoutée sur les exemplaires à but promotionnels (exemple : « a but promotionnel uniquement », « exemplaire interdit à la vente »,...)

Dans le cas d'une autoproduction (si le producteur du disque est le seul bénéficiaire des droits d'auteurs), il est possible de renoncer à ces droits via un formulaire SUISA pour ne pas payer de frais superflus à la société de gestion en question.

### *Pressage*

D'abord, il est important de demander un **devis** à une ou plusieurs entreprise(s) de pressage pour différentes quantités d'exemplaires (entre 300 et 3000 exemplaires : le prix du pressage par unité est régressif plus la quantité d'exemplaires augmente).

Ensuite, il est nécessaire de **planifier** son pressage afin d'obtenir les albums avant un concert ou une tournée pour pouvoir s'en servir comme outils de promotion les **diffuser** au mieux. Il faut compter 3 mois avant la sortie de l'album pour le master et 6 mois avant le concert.

Par ailleurs, il est préférable de réfléchir au **territoire** où seront distribués en majorité les albums. Les prix changent d'un pays à l'autre selon : taxes douanières, frais de transports, taux de change, qualité du produit, rapidité et sérieux des contacts...

Exemple d'**entreprises de pressage** en Suisse : Adcom Production SA, CD Media Acting

### *Visuels et Emballage*

Un visuel réussi participe au « succès commercial » d'un album. Il est donc important de soigner le graphisme d'un projet, de demander un devis à différents graphistes et de définir le type d'emballage (digipack, boîtier cristal, etc.), selon le budget à disposition.

**Remarque :** la majorité des usines de pressage s'occupent également de l'impression des visuels. D'autres travaillent directement avec des boîtes de distribution qui représentent un gage de qualité (couverture médiatique et vente efficaces).

---

## **3. DIFFUSION / DISTRIBUTION**

### *Types de contrats*

Pour diffuser son œuvre un artiste peut faire appel à une boîte de distribution, à une maison de disques (label) ou à un éditeur. Il est important de ne pas arriver avec un produit fini, mais avec des maquettes (CD ou autres). Plusieurs types de **contrats** sont alors susceptibles d'être signés :

#### **Contrat d'artiste (Interprète) ou de production :**

Contrat qui définit la relation légale entre l'interprète et le label au cas où ce dernier est producteur de la bande master.

#### **Contrat d'enregistrement ou de production**

Contrat qui définit la relation légale entre l'interprète en tant qu'accompagnateur et le producteur.

#### **Contrat de licence :**

Contrat qui définit la relation légale entre le producteur et le label.

#### **Contrat de distribution :**

Contrat qui définit la relation légale entre l'artiste ou le label et le distributeur.

#### **Contrat d'édition :**

Contrat qui définit la relation légale entre un éditeur et un auteur et/ou compositeur

### *Le Code-Barre*

Le code-barre permet que l'album soit recensé dans les systèmes informatiques des revendeurs. Dans certains cas, **le fait de ne pas avoir de code-barre nuira à la distribution de l'album**. Distributeurs et disquaires indépendants seront plus réticents et de grandes enseignes (Fnac, City Disc,...) ne distribueront tout simplement pas le disque.

Il y a trois possibilités **pour obtenir un code-barre** pour son album, adaptées à différents budgets et à différentes utilisations :

- En passant par le distributeur online **Phontastic**, il est possible d'obtenir un code-barre pour la somme de 40 CHF en plus de 100 CHF d'enregistrement du produit. Nécessite d'être membre de Phontastic.
- En cas de signature avec un label ou un distributeur, ce dernier fournit en règle générale le code-barre.

- En passant par l'association **GS1**, représentante en Suisse d'EAN international, les inventeurs du code-barre. Compter 250 CHF de cotisations annuelles ainsi que 1000 CHF pour l'acquisition d'un code-barre.

#### 4. PROMOTION / COMMERCIALISATION

Dans le cas où l'artiste travaille avec un label ou une boîte de distribution, ces structures peuvent assurer, en partie, la promotion et la commercialisation de l'œuvre.

La première tâche de l'artiste est de faire un **dossier de présentation** (biographie, discographie, photos, dates de concerts, articles de presse, etc.) qui constitue une véritable carte de visite.

Ensuite, grâce à **Internet**, il est désormais facile de réaliser sa **propre promotion** via MySpace, MX3, YouTube, Facebook, Twitter et l'envoi promotionnel de mailing/newletters assortis de fichiers audio numériques à différents médias et institutions (radios, clubs, festivals, etc.).

Pour travailler avec un **attaché de presse** en Suisse, compter entre 500 et 2000 CHF.

##### Remarque :

- Dans les deux cas, la promotion doit représenter une part non négligeable du **budget de production** de l'album.
- La **tourné**e suivant la sortie d'un album est aussi un bon moyen de promouvoir et commercialiser l'album. Il est donc important de coordonner la tournée en fonction de la sortie de l'album.

##### Exemples de budgets

**Remarque** : Il s'agit de deux exemples de budgets pour deux portes-monnaie différents. Les coûts peuvent bien sûr varier selon de nombreux critères (choix des studios, des entreprises de pressage, du nombre d'exemplaires, etc.). Dans tous les cas, les budgets ne sont pas à reprendre tel quel mais à adapter à son cas spécifique.

##### Exemple de petits budgets (estimation) :

###### Enregistrement

3 jours (studio bon marché) 1500.-

###### Mixage

3 jours (studio bon marché) 1500.-

###### Mastering

Une journée (studio bon marché) 550.-

###### Autorisation de presser (SUISA)\*

Pour 800 albums en vente 1500.-

Et 200 promotionnels 150.-

###### Code-Barre

Formule Phontastic 140.-

###### Graphisme

Graphiste « amateur » 200.-

###### Pressage, impressions, emballage\*\*

Pour 1000 exemplaires (2 CHF/pièce) 2000.-

Total pour cet exemple :  
**CHF 9'040.-**

---

**Promotion**

Diverses impressions 1000.-

---

**Exemple de budgets importants (estimation) :****Enregistrement**

10 jours (bon studio) 7000.-

**Mixage**

10 jours (bon studio) 7000.-

**Mastering**

Une journée (bon studio) 750.-

**Autorisation de presser (SUISA)\***

Pour 2000 CD en vente 3700.-

Et 500 promotionnels 400.-

**Code-Barre**

Fourni par un label 0.-

**Graphisme**

Graphiste professionnel 1500.-

**Pressage, impressions, emballage\*\***

Pour 2000 CD et 500 promotionnels 4500.-

**Promotion**

Diverses impressions (affiches, flyers) 2000.-

Attaché(e) de presse 2000.-

Total pour cet exemple :  
**CHF 28'150.-**

\* Dans le cas d'un album LP (long-play) vendu par le distributeur aux magasins au prix de 17.00 CHF (PPD), l'autorisation de presser s'élève à 11% du prix de vente par CD et chaque exemplaire promotionnel est facturé 70 cts.

\*\* Le pressage inclus : CD 4 couleurs, boîtier cristal, livret 8 pages en quadri (4 couleurs recto verso), inlay (feuillet arrière) et cellophanage.

**Adresses utiles (voir aussi <http://www.swissmusicguide.ch/>):**

*Studios d'enregistrement et mastering*

**Axis studio Sàrl**

7, bd Jaques-Dalcroze  
CH - 1204 Genève (GE)  
Tél.: +41 (0)22 736 55 55  
[info@axisstudio.ch](mailto:info@axisstudio.ch)  
<http://www.axisstudio.ch/>

**Studio des Forces Motrices**

4 place des Volontaires  
CH - 1204 Genève (GE)  
Tél.: +41 (0)22 800 32 80  
Fax: +41 (0)22 800 32 81  
[studio@forcesmotrices.com](mailto:studio@forcesmotrices.com)  
<http://www.forcesmotrices.com/>

**Taurus Recording Studio**

34, ch. des Platières  
CH - 1219 Le Lignon (GE)  
Tél.: +41 (0)22 796 52 18  
Fax: +41 (0)22 796 43 42  
[info@taurus-studio.com](mailto:info@taurus-studio.com)  
[www.taurus-studio.com](http://www.taurus-studio.com)

**Studio 52.9**

Rue de Sébeillon 9A  
CH - 1004 Lausanne (VD)  
Tél.: +41 21 661 51 71  
[contact@studio529.com](mailto:contact@studio529.com)  
<http://www.studio529.com>

**Studio Artefax**

Avenue de Sévelin 36  
CH - 1004 Lausanne (VD)  
Tél.: +41 (0)21 661 21 21  
Fax: +41 (0)21 661 21 22  
[info@artefax.ch](mailto:info@artefax.ch)  
<http://www.artefax.ch/>

**Bagdad Studios**

3, Rue de la Vigie  
CH - 1003 Lausanne (VD)  
Tél.: +41 (78) 627.78.06  
Fax: +41 (21) 601.58.48  
[gabdad@swissonline.ch](mailto:gabdad@swissonline.ch)  
<http://www.bagdad.ch>

**Bellefontaine studio**

Yvan Broccard  
Avenue Gerard-Clerc 10  
1680 Romont (FR)  
Tél.: +41 (0)76 329 99 19  
[info@bellefontaine.ch](mailto:info@bellefontaine.ch)  
<http://skywalker.is-a-chef.com/bellefontaine/>

**Fullrange Studio**

c/o Rocking Chair  
Avenue Gilamont 60, CP 118  
CH - 1800 Vevey 2 (VD)  
Tél.: +41 (0)21 923 65 93  
[info@rocking-chair.ch](mailto:info@rocking-chair.ch)  
[www.rocking-chair.ch](http://www.rocking-chair.ch)

**Damp Production**

Rue du Temple 6  
CP 146  
CH - 2072 Saint-Blaise (NE)  
Tél.: +41 (0)32 731 65 18  
Fax: +41 (0)32 731 65 01  
[contact@damp-music.com](mailto:contact@damp-music.com)  
<http://www.damp-music.com/>

**Roystone Studios**

Rue des Roncoz  
CP 18  
CH - 1906 Charrat (VS)  
Tél.: +41 (0)27 746 31 10  
Fax: +41 (0)27 746 31 10  
[info@roystone.ch](mailto:info@roystone.ch)  
<http://www.roystone.ch/>

**Relief Studio**

En Verdeau 4  
CH - 1782 Belfaux (FR)  
Tél.: +41 (0)26 475 27 00  
Fax : +41 (0)26 475 10 21  
[office@relief.ch](mailto:office@relief.ch)  
<http://www.relief.ch/>



Dans le cadre de sa mission de conseil sur le secteur de la musique, la FCMA met à la disposition de tous une collection de "FAQ". Toute reproduction totale ou partielle est strictement interdite, sauf accord préalable de la FCMA. Les informations contenues dans ces fiches sont susceptibles d'être modifiées sans préavis ; de plus l'éditeur ne peut être tenu pour responsable des modifications de la législation et des informations citées en référence.

---

### **Greenwood Mastering**

Musslistrasse 12  
4208 Nunnigen  
Tél.: +41 (0)61 791 14 28  
Fax : +41 (0)61 791 14 29  
[welcome@greenwood-mastering.ch](mailto:welcome@greenwood-mastering.ch)  
<http://www.greenwood.ch/>

### *Autorisation de pressage*

### **SUISA**

11bis, Avenue du Grammont  
CH - 1007 Lausanne  
Tél.: +41 (0)21 614 32 32  
Fax.: +41 (0)21 614 32 42  
[suisa@suisa.ch](mailto:suisa@suisa.ch)  
<http://www.suisa.ch/>

### *Entreprise de pressage*

### **Adcom Production SA\***

Industriestrasse 15  
CH-5432 Neuenhof  
Tél.: +41 (0)56 416 46 46  
Fax.: +41 (0)56 416 46 47  
[romandie@adcom.ch](mailto:romandie@adcom.ch)  
<http://www.adcom.ch>  
\*(Réductions FCMA)

### *Pour l'obtention d'un code-barre*

### **GS1 Schweiz**

Länggassstrasse 21  
CH - 3012 Bern  
Tél.: +41 (0)58 800 70 00  
Fax.: +41 (0)58 800 70 99  
[mail@gs1.ch](mailto:mail@gs1.ch)  
<http://www.gs1.ch>

*Distributeurs en Suisse (liste non exhaustive)*

**Disques Office**

Rte de Glâne 31  
CH - 1709 Fribourg  
Tél.: +41 (0)26 425 85 50  
Fax.: +41 (0)26 424 19 86  
[office@disquesoffice.ch](mailto:office@disquesoffice.ch)  
<http://www.disquesoffice.ch/>

**Irascible sàrl**

Place du Nord 7  
CH - 1004 Lausanne  
Tél.: +41 (0)21 323 09 79  
Fax.: +41 (0)21 323 73 35  
[info@irascible.ch](mailto:info@irascible.ch)  
<http://www.irascible.ch/>

**Namskeio Distribution**

Av. de Beaulieu 3  
CH - 1004 Lausanne  
Tél.: +41 (0)21 311 89 36  
Fax.: +41 (0)21 311 89 41  
[namskeio@namskeio.com](mailto:namskeio@namskeio.com)  
<http://www.namskeio.com/>

**Willy Lugeon**

Chemin du Jura 6  
Case postale 71  
CH - 1055 Froideville  
Tél.: +41 (0)21 646 51 42  
Fax.: +41 (0)21 647 16 28  
<http://www.lugeon.ch>

**Phonag Records AG**

Rohrstr. 44  
CH - 8152 Glattbrugg-Zürich  
Tél.: +41 (0)44 808 75 90  
Fax.: +41 (0)44 808 75 91  
[info@phonag.ch](mailto:info@phonag.ch)  
<http://www.phonag.ch/>

**Musikvertrieb AG**

Badenerstrasse 555/557  
Postfach 1420  
CH - 8048 Zurich  
Tél.: +41 (0)44 497 17 00  
Fax.: +41 (0)44 497 17 97  
[info@musikvertrieb.ch](mailto:info@musikvertrieb.ch)  
<http://www.musikvertrieb.ch/>

**TBA AG**

Rohrstrasse 44  
CH - 8152 Glattbrugg  
Tél.: +41 (0)44 808 75 75  
Fax: +41 (0)44 808 75 92  
[info@tba.ch](mailto:info@tba.ch)  
<http://www.tba.ch>

*Distributeurs de supports physiques (CDs, vinyles) en ligne*

**Pour la Suisse:**

**Cede**

Mattenbachstrasse 8  
CH - 8402 Winterthur  
[info@cede.ch](mailto:info@cede.ch)  
<http://www.cede.ch/>

**Ex Libris AG**

Online Shop  
Grünaustrasse 23  
CH - 8953 Dietikon

[info@exlibris.ch](mailto:info@exlibris.ch)

<http://download.exlibris.ch>

**Pour l'Allemagne:**

**Motor Entertainment GmbH**

Brunnenstr. 24  
10119 Berlin  
Germany  
[info@motormusic.de](mailto:info@motormusic.de)  
<http://www.motormusic.de>





Dans le cadre de sa mission de conseil sur le secteur de la musique, la FCMA met à la disposition de tous une collection de "FAQ". Toute reproduction totale ou partielle est strictement interdite, sauf accord préalable de la FCMA. Les informations contenues dans ces fiches sont susceptibles d'être modifiées sans préavis ; de plus l'éditeur ne peut être tenu pour responsable des modifications de la législation et des informations citées en référence.

---

### *Distributeurs de fichiers numériques en ligne*

#### **Pour la Suisse:**

##### **buytunes/cfits GmbH**

Schanzeneckstrasse 9

CH - 3012 Bern

[buytunes@buytunes.ch](mailto:buytunes@buytunes.ch)

<http://www.buytunes.ch>

CH - 8045 Zürich

Tél.: +41 (0)44 450 5670

Fax.: +41 (0)44 450 5681

[ch@imusiciandigital.com](mailto:ch@imusiciandigital.com)

<http://www.imusiciandigital.com/>

##### **G R Media / Seven Beland GmbH**

Oberrebenweg 2b

CH - 8304 Wallisellen

Tél.: +41 (0)44 726 2113

Fax.: +41 (0)79 341 4616

[posta@sevenbeland.ch](mailto:posta@sevenbeland.ch)

<http://www.grmedia.biz>

#### **Pour la France:**

##### **Believe Digital**

[arno@believedigital.com](mailto:arno@believedigital.com)

<http://www.believe.fr/>

##### **Idol-Independent Distribution On Line**

21 Boulevard de Strasbourg

75010 Paris

[contact@idolweb.fr](mailto:contact@idolweb.fr)

<http://www.idolweb.fr/>

##### **iMusician Digital AG**

Postfach 5282

Binzstrasse 23